

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	<b>24.04.2024</b>
Thème	<b>Sans restriction</b>
Mot-clés	<b>Recherche</b>
Acteurs	<b>Suède</b>
Type de processus	<b>Sans restriction</b>
Date	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Zumofen, Guillaume

## Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Recherche, Suède, 2014*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 24.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	<b>1</b>
<b>Enseignement, culture et médias</b>	<b>1</b>
Enseignement et recherche	1
Recherche	1

## Abréviations

<b>ETH</b>	Eidgenössische Technische Hochschule
<b>WBK-SR</b>	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats
<b>EU</b>	Europäische Union
<hr/>	
<b>EPF</b>	École polytechnique fédérale
<b>CSEC-CE</b>	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États
<b>UE</b>	Union européenne

# Chronique générale

## Enseignement, culture et médias

### Enseignement et recherche

#### Recherche

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL  
DATE: 11.12.2014  
GUILLAUME ZUMOFEN

Après avoir participé, à hauteur d'environ 32 millions de francs, à la première phase de construction de la « Source européenne de spallation ESS », établie à Lund en Suède, le Conseil fédéral soumet deux projets liés à cette infrastructure de recherche aux Chambres fédérales. Premièrement, il requiert l'approbation de la **participation de la Suisse à l'infrastructure de recherche internationale « Source européenne de spallation ESS »**. Deuxièmement, il demande l'ouverture d'un crédit sur la période 2013 à 2016 pour la coopération internationale dans le domaine de l'éducation, de la recherche et de l'innovation. Le Conseil fédéral précise ainsi que la recherche helvétique est tributaire d'une participation à des infrastructures de recherche internationale. Afin de pousser les limites de la connaissance toujours plus loin, la Suisse ne peut avancer toute seule. Une telle coopération à la source de neutrons la plus puissante du monde doit permettre de consolider le pôle scientifique que représente la Suisse. La participation de la Suisse à l'ESS ne nécessite pas d'accord spécifique entre la Suisse et l'UE. Néanmoins, il est nécessaire que la Suisse reconnaisse le European Research Infrastructure Consortium (ERIC) qui régit le cadre juridique de nombreuses infrastructures de recherche dont la source européenne de spallation ESS. La reconnaissance du cadre juridique forme le projet 1 qui valide la participation à l'infrastructure de recherche internationale ESS. Une contribution financière d'environ 98 millions de francs représente la seconde phase du projet. Ces deux projets doivent offrir aux chercheurs suisses, notamment aux deux Ecoles polytechniques fédérales (EPF), universités cantonales et hautes écoles, un accès direct aux infrastructures les plus récentes. Les connaissances acquises pourraient déboucher sur des nouvelles technologies ou des nouveaux médicaments. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-CE) soutient les deux projets à l'unanimité. Finalement, les deux projets ont été adoptés par le Conseil des Etats sans opposition.<sup>1</sup>

---

1) BO CE, 2014, pp.1314 ss.; Communiqué de presse CSEC-E; FF, 2014, pp.6547 ss.